Belgique : Pour Houssin, le bijoutier n'a laissé aucune chance à Flavien et à Hassan (Addendum)

14/12/2010 à 11h00
Addendum du 14/12/2010 :

Le jeune homme de 21 ans, Hassan Nassiri devait aussi être jugé lundi pour avoir agressé une accompagnatrice de train. Sous le coup d'un mandat d'arrêt concernant le braquage de la bijouterie de Tubize, le prévenu n'a pas pu être présent à son procès.

Il devait répondre devant le tribunal correctionnel de Bruxelles d'une agression très violente commise contre une accompagnatrice de train, âgée de 50 ans, qui l'avait surpris sans titre de transport valable. Le jeune homme s'était rué sur elle et avait ensuite tenté de l'étrangler, non sans avoir défoncé la porte du wagon où elle s'était réfugiée. La victime avait recroisé son agresseur par la suite. Après l'une de ces "*retrouvailles*", elle avait trouvé une balle de revolver sur la tablette du siège occupé juste avant par l'individu.

RTL

Le frère d'Hassan, le complice du jeune Flavien abattu par le bijoutier lors du braquage de Tubize, prend aujourd'hui la parole pour défendre son frère Hassan. Celui-ci doit être puni pour le braquage, mais pas payer à la place du bijoutier, estime-t-il.

Revenant alors sur le geste du bijoutier, il se fait le porte-parole de son frère et accable le bijoutier braqué: "*Il ne comprend pas pourquoi le bijoutier s'en sort avec la légitime*

défense. Selon lui, il a tiré pour tuer. Et il n'a laissé aucune chance au jeune".

Plus encore, Hassan penserait que si le bijoutier avait eu plus d'une cartouche dans son fusil de chasse, il l'aurait abattu lui aussi, alors qu'il n'était pas armé. Enfin, Houssin compare les deux actes de samedi soir:

Hassan a fait le con et doit être puni pour cela. Le bijoutier, lui, a tué un enfant. Il mériterait d'aller en prison à vie."

7 Sur 7

(Merci à Alex)